



Communiqué de presse n° 18/XX
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
31 octobre 2018

Fonds monétaire international
Washington, D.C. 20431 USA

L'équipe du FMI achève une mission de revue au Togo

Les communiqués de presse publiés en fin de mission par les services du FMI incluent des déclarations qui expriment leurs observations préliminaires au terme d'une mission dans un pays. Les opinions exprimées dans ces conclusions sont celles des services du FMI et ne sont pas nécessairement celles du Conseil d'administration. Sur la base des observations préliminaires de cette mission, les services du FMI établiront un rapport qui, sous réserve de l'approbation de la direction, sera soumis à l'examen et à la décision du Conseil d'administration du FMI.

- Les performances dans le cadre du programme soutenu par la FEC ont été globalement satisfaisantes ; tous les critères de performance quantitatifs et 3 repères structurels sur 5 ont été respectés. Les réformes budgétaires structurelles sont progressivement mises en œuvre.
- L'activité économique commence à se stabiliser et le taux d'inflation est ressorti à 0,9% en septembre 2018; l'effort important d'assainissement budgétaire s'est poursuivi au premier semestre de 2018 et la dette publique est en baisse.
- Les risques liés aux tensions sociopolitiques se sont atténués.

Une équipe du Fonds monétaire international (FMI) dirigée par M. Ivohasina Razafimahefa a séjourné à Lomé du 18 au 31 octobre 2018 en vue de conduire les discussions dans le cadre de la troisième revue du programme appuyé par une Facilité élargie de crédit (FEC) approuvée en mai 2017.

Au terme de cette visite, M. Razafimahefa a fait la déclaration suivante :

« La mission est parvenue à un accord au niveau des services avec les autorités sur les politiques économiques et financières qui pourraient motiver l'approbation de la troisième revue du programme appuyé par la FEC. Les performances dans le cadre du programme ont été globalement satisfaisantes. Tous les critères de performance quantitatifs et trois repères structurels sur cinq ont été respectés. L'examen de la troisième revue du programme par le Conseil d'administration du FMI est provisoirement prévu en décembre 2018.

« Dans l'ensemble, l'activité économique montre des signes d'un début de stabilisation malgré les faiblesses persistantes observées dans certains secteurs. Après avoir connu en 2017 une décélération en raison des tensions sociopolitiques, la croissance économique devrait s'accélérer pour atteindre un taux de 4,7 % en 2018. L'inflation est ressortie à 0,9 % (en glissement annuel) en septembre 2018. L'effort important d'assainissement budgétaire s'est poursuivi au premier semestre 2018 ; le solde budgétaire global a affiché un excédent de 0,7 % du PIB au cours de cette période. Le recouvrement des recettes s'est

amélioré durant le premier semestre de 2018, mais a quelque peu fléchi au troisième trimestre ; l'exécution des dépenses a été inférieure aux prévisions. Par conséquent, on prévoit une réduction de la dette publique d'environ 5 points de pourcentage du PIB au cours de la période 2017-2018. En outre, la capacité du gouvernement à lever des fonds sur le marché obligataire régional semble s'être améliorée. Les risques liés aux tensions sociopolitiques se sont atténués.

« Les réformes budgétaires structurelles progressent. L'administration fiscale a pris des mesures en vue de réduire les manques à gagner de recettes. Les plans de passation de marchés, d'engagement et de gestion de la trésorerie ont fait l'objet d'une mise à jour mensuelle pour améliorer la gestion des dépenses et aider à prévenir l'accumulation d'arriérés. Les autorités ont pris des mesures pour renforcer le Compte unique du Trésor (CUT) dans le but d'améliorer la gestion de la trésorerie et de réduire les coûts de financement. À l'avenir, le contrôle de la valeur en douanes des importations sera intensifié ; les vérifications croisées entre les services des impôts et des douanes seront renforcées pour lutter contre l'évasion fiscale ; et certaines mesures de politique fiscale seront mises en œuvre pour assurer la stabilité à long terme des recettes. Parallèlement, la réforme du système de remboursement de la TVA sera accélérée dans le but d'améliorer l'environnement des affaires. Les projets d'investissement public seront classés par ordre de priorité sur la base d'une analyse coût-efficacité. Les arriérés seront remboursés progressivement et des mesures seront prises pour éviter l'accumulation de nouveaux arriérés. Le système de budget-programme sera mis en place. L'enregistrement des biens fonciers sera simplifié.

« La mission a reçu favorablement la récente décision du gouvernement de réexaminer sa stratégie dans le secteur financier. Au lieu d'une fusion et d'une restructuration, le contexte actuel paraît propice à un retour à la stratégie antérieure visant la privatisation des deux banques encore détenues par l'Etat. Cette stratégie contribuera à assurer la viabilité à long terme de ces banques et évitera de peser sur les finances publiques. Le gouvernement prendra toutes les mesures nécessaires pour prévenir les risques liés à la privatisation, notamment en ce qui concerne le processus d'appel d'offre pour l'une des deux banques et la situation du personnel durant la phase de transition.

« La mission a rencontré le Président Faure Gnassingbé et a eu des entretiens avec M. Sani Yaya (ministre de l'Economie et des Finances), M. Kossi Assimaïdou (ministre de la Planification du Développement), M. Kossi Ténou (directeur national de la BCEAO), Mme Sena Elda Kpotsra (Secrétaire générale de la Commission bancaire de l'UMOA) et d'autres hauts fonctionnaires, ainsi que des représentants du secteur privé et des partenaires au développement. La mission du FMI tient à exprimer sa gratitude aux autorités et à ses interlocuteurs pour les discussions constructives qu'elle a eues et pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé lors de sa visite au Togo ».